

209C1242  
FR0000064594-FS0595

6 octobre 2009

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

<b>ADT</b>  (Euronext Paris)
------------------------------------

Par courrier reçu le 5 octobre 2009, la société anonyme de droit luxembourgeois Lado (1) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 1<sup>er</sup> octobre 2009, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société ADT et détenir individuellement 41 949 838 actions ADT représentant autant de droits de vote, soit 9,66% du capital et des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuils résulte de la cession de 22 800 862 actions ADT sur le marché.

Par ailleurs, M.Alain Duménil détient directement et indirectement 42 214 938 actions ADT représentant autant de droits de vote, soit 9,72% du capital et des droits de vote de cette société (2), ainsi répartis :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Lado SA	41 949 838	9,66
Alain Duménil	265 100	0,06
<b>Total Alain Duménil</b>	<b>42 214 938</b>	<b>9,72</b>

---

(1) Société contrôlée par M. Alain Duménil, sise 16 allée Marconi, L2120 Luxembourg. Le déclarant précise que la société Lado SA vient aux droits des sociétés Slivam et Beos Holding.

(2) Sur la base d'un capital composé de 434 421 861 actions représentant autant de droits de vote.